



## partage exploitation agricole (terres avec bail)

Par **jpjpp65**, le **28/03/2011** à **17:22**

..Bonjour,

Dans le cadre d'un partage d'une exploitation agricole, le notaire m'a adressé le "projet" me proposant une parcelle de terre cultivée à hauteur de ma part. Après renseignements pris auprès de la SAFER, l'estimation de la parcelle est correcte (prix/hectare/classe), seulement cette parcelle est louée sous forme de bail à long terme à un fermier dont le bail vient d'être reconduit il y a 5 mois..sans compter que ce dernier a des enfants..d'où bien sur impossibilité de récupérer éventuellement ces terres pas avant de nombreuses années et sous certaines conditions, perception de fermages dérisoires. Les autres lots sont à peu de choses près identiques

- terres cultivées louées à un fermier
- taillis, landes non délimités sans grande valeur

Ma question est la suivante, puis je simplement demander ma part en valeur et non en nature ? Sont ils obligés d'accepter et d'honorer ma demande ?

...merci de votre aide...